



# Villages Anciens Villages d'Avenir - avril 2008

Adresse postale : 7, Grand Rue - 21330 - Larrey / tél. Fax : 03.80.91.48.29  
Courriel : villages-davenir@club-internet.fr

Avril 2008

## Sommaire :

- Editorial
- Les stages de 2008
- Patrimoine bâti et développement durable
- Bilan activité 2007
- Sur votre agenda
- Le Grenelle de l'environnement
- Nos études
- Où en sont les projets éoliens dans notre région ?
- Les couleurs
- Les investissements communaux

## Editorial

Chers amis adhérents,

Sauver notre patrimoine ?  
Un vaste chantier !

Faire connaître notre architecture, les matériaux, les savoir-faire, c'est une part importante de notre action. Nous constatons avec satisfaction que cela intéresse de nombreux particuliers, qui sont acteurs de la restauration de leur maison.

C'est encourageant pour le maintien des patrimoines individuels. Mais que dire de notre patrimoine collectif ? Ne voyons-nous pas au fil des mois, dans tel village

le goudronnage d'une place publique laissant peu de place au végétal, dans tel autre l'implantation de silos métalliques mal placés sur le plan paysager et dénaturant l'entrée du village, ailleurs une extension de village peu intégrée ou une opération de remembrement qui supprime de nombreuses haies ?

Il nous faut donc aussi travailler sur le collectif. Comme pour le patrimoine individuel, il faut proposer notre concours très en amont des projets pour pouvoir conseiller une orientation des travaux au stade de leur conception.

Une fois la conception décidée, c'est déjà trop tard. Soyons donc vigilants, gardons le contact avec nos élus, informons nous de leurs projets d'aménagement.

Nos élus sont dévoués à leurs communes et oeuvrent pour leur développement. Faisons valoir auprès d'eux la dimension esthétique afin qu'elle soit prise en compte dans les projets.

Bien à vous.

Yves Simon,  
Président

## Stages 2008

**Stages :** 7 stages sont proposés en 2008 :

1) **tressage d'osier vivant :** ce stage encadré par Yvon Allain a eu lieu les 1 et 2 mars derniers au moulin de la forge à Griselles.

2) **joint de façade sur pierre apparente** encadré par Simon Laporte, spécialiste en enduits et badigeons, les 17 et 18 mai à la Combe des rus à Oigny.

3) **stage couleurs : nouveau stage** encadré par Fabienne Chaptinel, Coloriste, le dimanche 1er juin (voir détails plus loin)

4) **badigeon à la chaux,** les 7 et 14 juin à la Combe

des rus à Oigny : la technique de la chaux par Noël Pautre, Artisan spécialisé; la décoration, par Fabienne Stoulig, Artiste.

5) **restauration de murs en pierre sèche,** encadré par Bernard Maingard, responsable des travaux de la restauration au Château de Montfort, les 9 et 10 août à Montigny-Montfort

6) **tressage d'osier sec au jardin,** encadré par Yvon Allain, vannier et paysagiste, les 23 et 24 août à la combe des rus à Oigny.

7) **Haies et clôtures végétales,** encadré par Yvon Allain le 22 novembre à Massingy.

**Tarifs :** les adhérents à l'association bénéficient d'un tarif réduit.

stages 1 journée : 20,00 €  
Stages 2 jours : 30,00 €

**Non adhérents :**

stages 1 journée : 30,00 €  
Stages 2 jours : 40,00 €

**Attention, places limitées, inscrivez-vous au plus tôt !**

**Des besoins, des idées ?**  
Faites en part à l'association qui peut mettre en place de nouveaux stages, de nouveaux projets en lien avec vos attentes.

édacteurs :  
Yves Simon - Jarl Bengston  
Bernard Niel Fabienne Chaptinel

quette : B. Niel



ge en osier vivant



## PATRIMOINE BÂTI ET DEVELOPPEMENT DURABLE

En quelques années le développement durable est devenu, pour l'humanité entière, le défi suprême. Les changements qui vont s'imposer seront plus importants que la révolution industrielle il y a un siècle et demi : besoins en énergies nouvelles, gestion des déchets, sauvegarde de la faune et de la flore, tous ces défis vont exiger de nouveaux comportements de la part des individus et, notamment, des élus.

L'Histoire nous enseigne que, pour accepter de tels changements, les individus ont besoin d'une vision d'avenir et de repères du passé. La vision d'avenir commence à se dessiner dans le concept du développement durable : il nous faut penser et agir différemment quant à la production et l'utilisation de l'énergie, penser et agir différemment pour éviter le gaspillage des ressources naturelles, mieux gérer les forêts, la consommation d'eau, utiliser des produits non toxiques etc.

Les repères du passé, nous en ressentons de plus en plus la nécessité. « L'homme n'embrasse pas l'avenir avec confiance s'il n'a pas les repères de son passé », dit un ancien proverbe scandinave. Un de ces repères du passé, particulièrement important, concret et visible, est le patrimoine bâti de nos villes et campagnes. En d'autres termes, la sauvegarde du patrimoine bâti devient un atout social et psychologique face à tous les changements et bouleversements

que va imposer le développement durable.

Dans cette perspective, où en sommes nous aujourd'hui dans notre Haute Bourgogne ?

Avant la mise en chantier du livre *Restaurer, Aménager, Bâtir en Pays Châtillonnais*, une enquête a été menée auprès des 113 maires du Pays Châtillonnais. Il leur était demandé ce qu'ils considéraient comme « patrimoine architectural et paysager », comment ils souhaitaient le mettre en valeur et quels problèmes ils rencontraient. Parmi ces 113 maires, un peu moins de 50% ont répondu. La majorité d'entre eux a indiqué, précisé et expliqué le patrimoine important, architectural ou paysager existant dans leur commune; la plupart a aussi exprimé le souhait de voir paraître un guide sur la restauration du patrimoine; une petite minorité a identifié les erreurs commises et les problèmes rencontrés au cours des restaurations; quelques uns ont marqué leur absence d'intérêt pour un tel guide.

Comment interpréter l'incomplète participation à cette enquête ? Moins de 50% des communes posséderaient-elles un patrimoine de caractère ? Certainement non : en Côte d'Or, la moitié des communes possède au moins un édifice classé, et les édifices ruraux de caractère non protégés sont très nombreux.

Cette relativement faible participation serait-elle due au manque d'intérêt de la

part de certains maires pour le patrimoine bâti ? Ce n'est peut être pas à exclure étant donné leurs lourdes tâches de gestion au quotidien au service d'une population souvent âgée, parfois au chômage, et les nombreuses contraintes administratives auxquelles ils sont soumis.

Peu importe la raison, car le développement durable deviendra incontournable dans notre Haute Bourgogne comme ailleurs. Face aux profondes mutations de la vie quotidienne qu'il va imposer, il faut nous référer à nos repères; notre patrimoine bâti en est un, il fait partie de l'âme de notre région; si nous savons le préserver et le mettre en valeur, il deviendra un atout touristique et restera un repère culturel fondamental. *Le respect du lieu* nous amènera à choisir des modes de chauffage écologiques qui ne nuisent pas à l'esthétique de nos villages, à intégrer harmonieusement à l'architecture d'éventuels panneaux solaires, à respecter les paysages et les villages lors de l'élaboration de remembrements ou de projets éoliens.

André Gide disait : « Le présent serait plein d'avenir si le passé n'y projetait pas déjà une histoire ». Faisons en sorte que l'Histoire particulière de notre Haute Bourgogne, illustrée par son patrimoine bâti, ne soit pas un frein au développement durable mais au contraire un atout.

Jarl Bengtsson



### L'enracinement

Dans ce livre, Simone Weil, cette jeune philosophe décédée en 1943 à l'âge de 34 ans, analyse les dégâts que produit dans l'esprit humain le déracinement, la perte des repères

du passé. Elle met en lumière l'absurdité d'une opposition entre le passé et l'avenir, alors que nous avons besoin, pour construire cet avenir, de puiser dans « les trésors hérités du

passé et digérés, assimilés par nous ». « De tous les besoins de l'âme humaine, insiste-t-elle, il n'y en a pas de plus vital que le passé ».

## Bilan d'activité de l'année 2007

- finalisation de l'enquête chauffage.

- tenue de stands :  
au marché bio de Planay, à la foire écologique de Semur, à la fête du livre à Recey. (

- participation aux assemblées :

du CAUE d'ASERU 21 à Dijon, de la SPPEF à Paris de Bien vivre à la campagne.

- participation à des journées CAUE :

peinture ancienne à Chateau-neuf en Auxois, ocre en Puisaye ; une restauration de

petit patrimoine rural.

- Stages : osier vivant à Griselles (Yvon Allain), joints de façade à Vaugimois (Simon Laporte), badigeon à la chaux à la Combe des Rus (Noël Pautre), mur en pierre sèche à Montfort (Bernard Maingard), osier sec à la Combe des Rus (Yvon Allain), chanvre-chaux à Athie (Stéphane Frambourg).

Merci à Dominique Langue-reau, qui accueille nos stages à la Combe des Rus.

Visites-conseils à Vanvey, Larrey Cerilly, Etrochey, Larrey, Chamesson.

Avis donnés sur différents projets :

silo de Poinçon, PLU de Larrey et Villedieu, projets divers sur Châtillon.

Une série de visites a été commencée : au SDAP (bâtiments de France), cabinets d'urbanisme, pavillon-neurs.

Animation par Yvon Allain avec le concours du Pays Châtillonnais et de "Gamm vert" sur le thème des haies bocagères et clôtures végétales.

## Sur votre agenda

Dimanche 27 avril 2008 :

Assemblée Générale de Villages Anciens, Villages d'Avenir

Un programme chargé et intéressant : dans un premier temps, nous vous invitons à admirer un travail exceptionnel de restauration (reconstruction ?) mis en œuvre à titre privé par Mr Jean Philippe Guerra sur le château de Gurgy la Ville (21).

Non loin de là, dans la salle des fêtes du village de Auberville (Haute Marne) nous vous présenterons nos différents rapports moral, d'activité, et financier puis engagerons un débat avec vous, adhérents, sur vos attentes, vos projets, vos demandes...

Le repas vous sera proposé dans le cadre historique du restaurant du village.

L'après-midi sera consacré à la visite de l'Abbaye de Auberville afin de découvrir son histoire et l'intéressant travail de restauration de ce lieu unique qui a subi maints

dommages au cours des différents usages qui en a été fait (prison, colonie de vacances ...)

Le détail de cette journée vous sera fourni avec l'invitation.

Samedi 26 avril :

Marché gourmand à Savoisy

Jeudi 1er mai :

Découverte de Parcs et jardins secrets en Puisaye Foret-terre organisée par les Meurgers icaunais. Rdvs à Courson les carrières.

Réervations :  
Tél : 03.86.81.15.67

Dimanche 11 mai :

Fête du bois à Chaumont le Bois. Diverses animations en rapport avec le bois (sculpture, chaudières à bois, stands ...)

Dimanche 18 mai :

Foire aux graines à Recey sur Ource .

Dimanche 6 juillet :

marché Bio à Fontaines les

Sèches organisé par l'association « Bien Vivre à la Campagne ». Vente de produits bio, produits du terroir, artisans, musiciens et animations (stand VAVA).

21 au 27 juillet & du 11 au 17 août à Noyers (89) :

stages de taille de pierre et sculpture organisés par l'Association 'Le Patrimoine oublié'

De avril à juin :

Exposition sur les milieux naturels bourguignons à la Maison de la Forêt à Leuglay

21 septembre :

découverte du patrimoine naturel et historique des étangs de Puisaye organisée par les Meurgers icaunais.

Rdvs à 9h00 à la mairie de Bléneau.

18 & 19 octobre :

Journée du Patrimoine avec diverses visites et animations.



## Le Grenelle de l'environnement, les paysages et les éoliennes...



Le Grenelle de l'environnement a suscité une réflexion collective sur les mesures à prendre pour limiter le réchauffement climatique; il devrait déboucher sur des conclusions en avril 2008.

Cependant, une dimension a été totalement absente du Grenelle, c'est la dimension esthétique.

En général pourtant, l'utilisation de nouvelles technologies ou la mise en œuvre de nouvelles politiques a des répercussions sur notre environnement et sur les paysages. Par exemple, le développement de la céréaliculture aux dépens de l'élevage a entraîné des remembrements dont les effets sur le paysage, dans bien des cas, n'ont pas été maîtrisés. La multiplication des parcs éoliens, si elle n'était pas maîtrisée, pourrait aussi avoir des effets négatifs.

Afin de faire prendre en compte les paysages, les huit plus importantes associations françaises de sauvegarde du patrimoine paysager ou bâti avaient demandé à être représentées au Grenelle, ce qu'elle n'ont pas obtenu. Elles ont seulement été invitées à constituer un « groupe miroir » qui présenterait des recommandations au Grenelle. Ce groupe s'est donc réuni et a émis des recommandations (ci-dessous) quant à l'implantation de

centrales éoliennes en formulant le souhait de voir celles-ci reprises dans les mesures d'application du Grenelle et dans la loi-cadre qui donnera valeur légale à ces mesures. Toutefois, à ce jour, le ministère de l'écologie n'a pas donné suite à ces suggestions.

Les mesures préconisées sont les suivantes :

### - Mesures de protection et de sécurité :

- appliquer la recommandation de l'académie de médecine : distance de 1500 m au minimum entre les éoliennes et les habitations .

- pour éviter les risques dus aux projections : pas d'éoliennes à moins de 500 m des voies de circulation et clôturer les sites sur un rayon de deux fois la hauteur des éoliennes.

- appliquer la réglementation des installations industrielles classées.

### - Mesures de protection du patrimoine paysager et bâti :

- distance de 10 kms au moins entre les éoliennes et les sites ou monuments classés ou inscrits.

- distance de 20 kms au moins entre les limites de deux ZDE; même distance par rapport au littoral.

- exclure les éoliennes des parcs nationaux et régionaux, des ZPPAUP et des zones Natura 2000.

### - Mesures de sécurité nationale :

mesures à étudier concernant les distances par rapport aux radars, aux sites stratégiques, aux couloirs de navigation aérienne, aux zones d'évolution des appareils de lutte contre les incendies ou de sauvetage en mer.

### - Mesures d'ordre administratif :

faire réaliser les études d'impact par des cabinets agréés par le tribunal ou la préfecture.

- dès la mise à l'étude d'un projet éolien, organiser l'information du public et la consultation des associations agréées sur le territoire concerné.

- former les commissaires enquêteurs à la problématique de l'éolien.

- publier le décret sur la constitution de garanties de démantèlement dès l'octroi d'un permis de construire.

### Mesures d'ordre financier :

pour des raisons de morale financière, ramener le prix d'achat de l'électricité éolienne à un niveau permettant une rémunération raisonnable des capitaux investis.

- réserver l'essentiel de la taxe professionnelle à un fonds destiné au financement de la recherche sur les énergies du futur.

## NOS ETUDES

Enquête sur les **chauffages alternatifs** : dans cette enquête éditée en 2007, nous passons en revue le solaire, les pompes à chaleur et le bois.

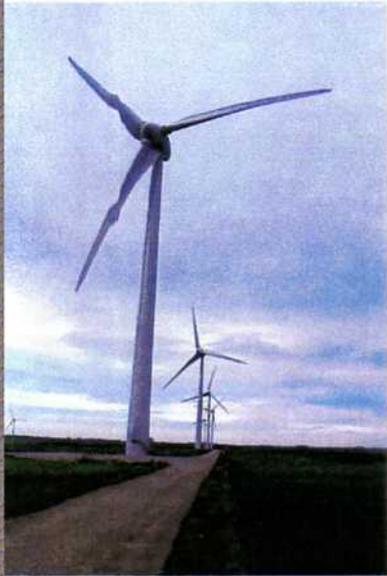
Nous tenons cette enquête à votre disposition.

Video-projection sur la manière d'intégrer des **panneaux solaires** dans le bâti. Nous l'avons projeté lors de notre assemblée générale de mai 2007. Nous pouvons vous en faire un tirage papier.

La **Haute Qualité Environnementale (HQE)** ; qu'est-ce que c'est ? Nous sommes en train de préparer un document sur ce sujet.



## Où en sont les projets éoliens dans notre région ?



Le 25 septembre 2007, nous vous transmettions les informations dont nous disposions quant aux projets éoliens. Nous indiquions aussi la position de notre association à ce sujet, à savoir ne pas intervenir dans le débat sur l'intérêt économique et écologique des éoliennes qui n'est pas de notre compétence, mais chercher à être consultés quant au positionnement de parcs éoliens afin de donner notre avis au regard des paysages, des sites remarquables et du bâti.

Vous trouverez ci-joint l'état actuel des projets envisagés par les promoteurs en haute Côte d'Or et leur état d'avancement. Outre les projets répertoriés sur la carte, des promoteurs envisageraient, semble-t-il, des projets sur Nicey et dans le secteur de Montigny sur Aube. Dans le Tonnerrois,

nous savons qu'un projet de 43 machines est envisagé dans le secteur de Joux la Ville, par contre un projet dans le Haut Tonnerrois vient d'être abandonné. Dans le sud de l'Aube, un projet est à l'étude vers Chesley/Maisons lès Chaource/Pargues.

Depuis l'été dernier, les choses ont évolué. Aux termes de la loi en vigueur depuis juillet 2007, pour que les promoteurs puissent bénéficier du tarif préférentiel de rachat de l'électricité il faut que leurs projets figurent dans des « zones de développement éolien » (ZDE) préalablement agréées par le Préfet. En ce qui concerne le Pays Châtillonnais, la Communauté de communes a obtenu que la compétence en matière d'éolien lui soit rétrocédée par les communes ; elle va donc faire procéder, par un cabinet indépendant, à une

étude des zones qui seraient favorables à l'implantation de ZDE; l'étude devra se conformer au cahier des charges établi par l'administration : elle devra tenir compte, notamment, des paysages, des sites remarquables, des nuisances vis à vis de la population et de la faune.

L'étude sera menée sous la direction d'un comité de pilotage comportant des représentants de la Communauté de communes et des différents Services de l'Etat concernés. Nous avons demandé, et obtenu, que notre association soit représentée au comité de pilotage.

Comment se fera l'étude sur le canton de Laignes, ce n'est pas encore défini du fait que la plupart des communes de ce canton ne sont pas encore regroupées en intercommunalité.

## Les Couleurs

### Palettes

Cette année, nous avons pu faire réaliser en grand format les palettes de couleurs du livre « Restaurer, aménager, bâtir en pays Châtillonnais ».

Nous remercions la générosité de Simon Laporte, artisan, qui nous a apporté 4 panneaux correspondant aux teintes conseillées pour les badigeons, nous remercions également Murielle Pierre qui a obtenu de la marque de peinture « la Seigneurie » 5 pots offerts gracieusement.

Fabienne Chaptinel a donc appliqué les 20 teintes conseillées pour les huisseries et les ferronneries du Châtillonnais sur des panneaux légers, transportables, de format A4 et sous

forme de larges baguettes. Ceux-ci permettront de voir sur place, en situation, ces différentes couleurs et de déterminer un choix plus facile qu'à partir d'échantillons n'excédant pas 2cm<sup>2</sup>. Les adhérents qui le souhaitent auront ainsi la possibilité de recourir à cet outil et à nos conseils afin de mieux se rendre compte de l'effet rendu sur le terrain.

### Stage

Certaines personnes ayant suivi le stage de badigeon nous ont sollicités pour organiser un stage sur la couleur complétant ainsi leurs connaissances en la matière.

Notre programme de stage inclut donc le 1er juin une journée consacrée à la cou-

leur. Stage qui comportera deux parties : la première traitera du sujet des façades de notre région à l'aide de photos, la deuxième proposera des exercices appliqués relatifs à la théorie de la couleur.

Ce n'est pas en une journée de stage que vous ferez le tour de la question, mais quoi de plus motivant que de chercher à comprendre quelque chose qui sans cesse vous étonne ? Quoi qu'il en soit cette journée vous mettra sur la voie de la magie des couleurs.

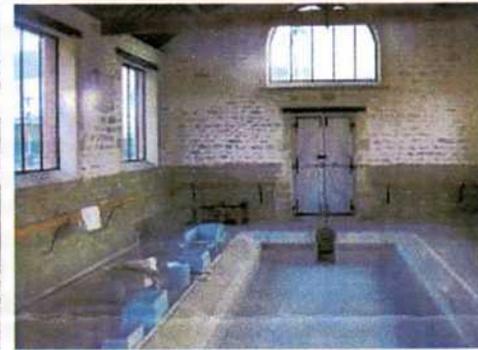


## A propos des investissements communaux

### Quelques réalisations réussies



**Stigny (Yonne) :** restauration des façades dans le cadre d'une opération 'cœur de village'



**Magny-Lambert (21)** la municipalité a restauré la mairie dans les règles de l'art.

**July (89) :** le lavoir bien restauré

**Fontaine en Duesmois (21) :** restauration récente du mur de l'église

Merci et bravo Mesdames et Messieurs les Maires d'avoir restauré notre patrimoine collectif dans les règles de l'Art !

Les exemples réussis ci-dessus ne sont heureusement pas les seuls.

A contrario, nous recevons de temps à autre des appels de personnes nous signalant que leur commune réalise des travaux qui abîment le village. Etant prévenue trop tard, alors que les travaux sont en cours ou déjà réalisés, l'association ne peut pas apporter son concours.

Nous vous encourageons, amis adhérents, à vous tenir au courant des intentions de vos élus en matière de travaux (éventuellement en assistant aux réunions du Conseil Municipal au cours desquelles ces questions sont évoquées).

Etant au courant suffisamment en

amont, vous pouvez alors faire valoir votre point de vue sur l'esthétique des projets envisagés, voire demander que soient consultées des personnes compétentes, notamment le CAUE, dont c'est la mission et qui dispose d'architecte, d'urbaniste et de paysagiste (tel : 03 80 30 02 38). Si besoin est, vous pouvez nous alerter pour que nous vous aidions.

Vous pouvez appeler les membres du bureau : Yves Simon à Larrey (tel : 03 80 91 48 29), Alain Vignet à Lux (tel : 03 80 75 35 64), Bernard Niel ou Fabienne Chaptinel à Griselles (tel : 03 80 81 45 86).

Nous débattons ensemble de ces problèmes lors de l'Assemblée générale le 27 avril.



**Nicey (21) :** les logements communaux (cœur de village) destinés aux familles